



Déclaration liminaire

CAPN de titularisation des inspecteurs stagiaires

Promotion 2015/2016

Monsieur le Président,

Cette CAP de titularisation se tient aujourd'hui dans un contexte de profonde révolte sociale dont seul le gouvernement semble ignorer la portée.

La CGT ne siègera pas aujourd'hui comme si la situation était normale. La brutalité et le mépris affichés par l'ensemble de l'exécutif vis à vis des salariés, des retraités, des privés d'emplois, des étudiants n'est plus tolérable.

Le gouvernement n'a de cesse de mener, ce qui doit être qualifié, de politique de classe. Il multiplie les cadeaux aux plus riches et aux plus puissants, qu'il s'agisse des particuliers ou des entreprises tout en reniant toujours plus de droits aux plus humbles et aux plus fragiles.

La loi travail est le tragique exemple de cette politique de casse des conquêtes sociales, de mise à mal du monde du travail, pour toujours mieux servir les vautours du capital.

Même les instances internationales dénoncent les conséquences de ce projet de loi qui contrevient aux conventions internationales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et vient d'être sanctionné par le Comité des droits économiques et sociaux et culturels de l'ONU au regard des effets sur la protection sociale des salariés et la précarité qu'il engendre.

Pourtant le gouvernement reste sourd aux propositions, particulièrement destinées à établir de nouveaux droits et à lutter contre le dumping social. Les amendements au projet de loi avancés par le gouvernement ne sont pas de nature à modifier profondément ce texte.

De plus, il utilise à nouveau le 49-3, s'asseyant une fois de plus sur la démocratie. Il instrumentalise le champ médiatique, n'hésite pas à remettre en cause un droit fondamental comme celui de manifester et se livre à une féroce répression contre les militants syndicaux. Autant de comportements indignes de l'histoire de la France.

La DGFIP, elle même, participe de ce travail en ne permettant pas la tenue des votations citoyennes. Dans le même temps elle permet, aux mêmes endroits, de décorer les accueils des maillots de football pour indiquer que l'euro est la priorité absolue de la période et que les préoccupations sociales doivent rester bien tranquillement chez elles.

Pour la CGT ce n'est pas acceptable... nous ne reviendrons pas sur le fond des réformes mais plus sur le dialogue social... Aujourd'hui, la DGFIP refuse le dialogue social, elle refuse que les salariés, les agents de la fonction publique interviennent sur leur travail.,

C'est donc le droit constitutionnel à l'expression directe et collective dont bénéficient les salariés sur le contenu, les conditions d'exercice et l'organisation de leur travail, qui n'est pas respecté.

La CGT est en désaccord total avec la politique menée à la DGFIP, celle qui est très clairement indiquée dans les lignes directrices présentées sur Ulysse le 19 mai. Car au cœur de la politique qui est menée, c'est bien l'austérité et la baisse des moyens qui règnent.

Montreuil, le 13/07/2016

Syndicat national

CGT Finances Publiques

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr

• dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

C'est bien cela que nous combattons, c'est bien avec les personnels que nous mènerons la lutte pour imposer d'autres choix à la DGFIP,

Si nous nous félicitons du prochain appel de près de 400 agents C sur les listes complémentaires, ce n'est pas suffisant.

La CGT Finances Publiques continue d'exiger l'appel intégral de toutes les listes complémentaires pour permettre à la DGFIP de disposer des moyens humains indispensables au bon exercice de ses missions et utiles à la satisfaction des besoins sociaux.

Concernant la CAPN qui nous occupe aujourd'hui à savoir celle de titularisation de la promotion 2015-2016 des inspecteurs des Finances Publiques :

Cette promotion était composée de 380 stagiaires. Deux stagiaires généralistes ont interrompu leur scolarité et suivront la formation de la promotion suivante, trois ont démissionné en cours de scolarité dont un pour la réussite à un autre concours.

Sur les 375 stagiaires restant, 297 sont généralistes, 33 analystes, 26 cadastres et 19 PSE.

Concernant les épreuves écrites, la moyenne générale s'élève à 13,60/20.

Concernant le contenu de la CAPN titularisation des inspecteurs stagiaires, elle est chargée d'émettre un avis sur les suites susceptibles d'être envisagées en ce qui concerne les inspecteurs stagiaires qui n'ont pas satisfait au cycle d'enseignement professionnel en n'ayant pas atteint la moyenne générale de 10/20 après prise en considération éventuelle de la note obtenue à l'épreuve de rattrapage.

Ainsi, deux cas vont être examinés dans cette instance :

- ▶ un pour lequel le redoublement est proposé par la structure d'écoute ;
- ▶ un pour lequel le reversement en catégorie B est proposé par la structure d'écoute.

Concernant la formation initiale et la scolarité en elle-même, la CGT revendique une formation professionnelle de qualité afin de permettre à tous les inspecteurs d'être prêts à exercer leurs fonctions et les différentes missions de service public de la DGFIP.

Le ressenti des stagiaires pendant cette formation démontre que cette scolarité unique n'est pas adaptée.

Même si des améliorations ont été constatées, la formation carrière reste encore trop longue. A contrario, la dominante doit être allongée de manière significative afin que les stagiaires puissent mieux appréhender leur futur métier, d'autant qu'ils sont condamnés à rester 3 ans sur leur dominante ENFiP.

La densité du programme incluant les 2 filières et le rythme très dense ne libérant que 2 demi journées par semaine, ne permettent pas aux stagiaires de trouver du temps pour travailler sereinement et s'investir pleinement dans leur formation.

Cette scolarité trop dense, dénoncée depuis la première scolarité fusionnée (2012) avec la multiplication des matières, fait de cette formation une formation de généraliste (polyvalence) plutôt qu'une formation de technicien (plus spécifique).

En particulier sur la filière fiscale, la densité ne permet pas une assimilation régulière des notions fiscales et oblige un grand nombre de stagiaires à terminer leurs exercices chez eux en plus de devoir réviser les séances abordées dans la journée.

Il y a un véritable décalage entre la densité de la filière fiscale et celle de la GP :

- ▶ En fiscalité, l'abondance de matières, des séances lourdes, cadencées multipliant de nouvelles notions ;
- ▶ En GP, de nombreuses reformulations permettent d'assimiler très tranquillement les nouvelles notions au point que les stagiaires suivant ce cursus ont l'impression qu'entre la formation carrière et la formation filière, il y a beaucoup de redites.

Si la scolarité des A a connu de nombreuses évolutions depuis 2012 (réécritures des plaquettes, aménagements des matières...) elle demeure extrêmement théorique.

Sur la densité de la formation, l'E-formation ne doit pas se substituer à des séances de cours et demeure un format inadapté pour une formation initiale, Dans le même esprit cette E-formation ne doit en aucun cas s'ajouter aux séances existantes mais bien faire l'objet de créneaux horaires dédiés. Nous soutenons les annonces faites en ce sens au CTL ENFiP mais le postulat que la e-formation n'a pas vocation à remplacer le présentiel ne doit pas être remis en cause. Aucune séance de présentiel ne doit être remplacée en totalité par de la e-formation, c'est d'ailleurs contraire aux principes de la classe inversée que vous préconisez.

Les stagiaires réclament des séances dédiées à la manipulation d'applications professionnelles avec la mise en place de « bases écoles »

La CGT dénonce une pression trop importante mise sur les stagiaires mais aussi une infantilisation de ces derniers.

Par ailleurs, nous le rappelons cette année encore, les stagiaires sont déjà des agents des Finances Publiques et doivent être considérés comme des collègues à part entière.

Le rythme effréné des contrôles de connaissances ainsi que leur positionnement mal calibré dans le calendrier ont donné le sentiment aux stagiaires de vivre un deuxième concours.

La CGT rappelle son opposition totale à la NAP (note administrative de participation). Cette notation est trop subjective et arbitraire. Elle joue un rôle trop important dans la titularisation des stagiaires alors qu'elle est totalement opaque et non susceptible de recours. Elle doit donc être supprimée !

Les stagiaires et formateurs regrettent aussi fortement le manque de pratique sur les applications informatiques et la disparition du précis de fiscalité.

Enfin, pour la première fois, la répartition par dominante est de 75 % en Filière Fiscale et 25 % en Gestion Publique à l'image du réseau. C'est la première année que nous avons une telle répartition, auparavant, c'était plutôt 55 % en FF et 45 % en GP.

Voilà ce qui arrive à force de fermer les trésoreries de proximité et de brader le service public.

Concernant les évaluations des acquis, même si les revendications des chargés d'enseignement peuvent diverger des revendications des stagiaires, force est de constater que personne ne s'en satisfait. Il est URGENT que l'ENFiP entame une réelle réflexion sur le sujet et que le système d'évaluation soit re-discuté lors des prochaines instances nationales.

Concernant le stage premier métier, pour la CGT, il est nécessaire de le prendre en compte dans le délai de séjour des inspecteurs stagiaires. Le discours de la Direction Générale justifiant sa décision de ne pas intégrer le SPM dans le délai de séjour au motif que pendant cette période les inspecteurs ne sont pas en production ne tient pas. De plus, cette année la suppression du mouvement complémentaire entraîne de facto le maintien sur poste pendant 24 mois. Vive la mobilité prônée par PPCR.

Suite aux nombreuses remontées des IS des promotions précédentes durant leur stage (absence de tuteur, signature, objectifs, réelle prise de poste, etc...), la CGT demande que l'ENFiP soit vigilante et veille au respect des stagiaires et des modalités de stage.

La CGT Finances Publiques fait toujours le même constat : des décisions sont mises en place sans dialogue et sans concertation, tout cela au détriment des stagiaires, des chargés d'enseignement et de leurs conditions de vie au travail.

Concernant la spécialité « cadastre » la CGT s'inquiète des affectations d'office sur cette spécialité.. Ce problème est récurrent depuis de nombreuses années et la DG refuse toujours un débat sur les méthodes d'affectation dans cette spécialité dès l'école, puis des perspectives de carrière (Mutations, Promotions) qui la rendent si peu attractive. Des affectations forcées dans cette spécialité ne sont satisfaisantes ni pour les agents, ni pour la mission ni pour la DGFIP.

Malgré la misérable qualité du dialogue social, la CGT ne désespère pas d'être entendue par la DG et réitère toutes ses revendications :

- ▶ la mise en place d'un réel dialogue social avec une réelle instance lors du Conseil de promotion (vote – convocation des suppléants et experts etc... modification du règlement intérieur) ;
- ▶ la neutralisation de 3 demi journées par semaine dont le lundi matin et le vendredi après midi ;
- ▶ une formation , moins dense et mieux adaptée ;
- ▶ une concertation sur le contenu et un remaniement de la scolarité ;
- ▶ des indemnités de scolarités harmonisées par le haut, quelque soit le département d'origine, d'affectation ou de l'établissement de formation.

La CGT continuera de revendiquer comme depuis de trop nombreuses années une réflexion globale sur les modalités de fonctionnement des CAPN de titularisation pour tous les grades.

Enfin dans l'accompagnement social des stagiaires, nous constatons une fois de plus des problèmes de gestion sur tous les établissements (autorisations d'absence, transport, cantine, logement...).